



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-quatre le dix octobre à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal de la Commune de LIT ET MIXE, dûment convoqué le 02 octobre 2024, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de LIT ET MIXE, sous la présidence de M. Gérard NAPIAS, Maire.

PRESENTS : Mme M.J.RUSKONE- M. J.WATIER – M.D.DUFAU -M.S.GILBERT- Mme L.LESBATS – Mme C.LACOSTE –Mme S.CHAMPILOU - M. T. LAMARQUE – M. F.PEHAU- M.T.DEVERT- Mme E. TROUILLET - M. C. VIGNEAU- M.G.NAPIAS- M..Guy VILLENAVE- Mme I. LESBATS- Mme Virginie DOUET- M. S. LABAT

Absent : Mme I. DUPONT, Mme C.GUILLET donne procuration à M. J.WATIER,
Mme CHAMPILOU est élue secrétaires de séance.

Membres en exercice : 19 Présents : 17 Pouvoir : 1

OBJET : Cession de matériel : offre de reprise d'une tractopelle

Vu les articles L-2211-1 et L 2112-1 du Code général de la propriété des personnes publiques

Vu l'article L.2241-1 du CGCT

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2122-22 qui prévoit que le Maire peut, par délégation du Conseil municipal, décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4600€ ;

Vu que la cession de tout bien mobilier d'un montant supérieur à 4600€ doit être autorisée par délibération ;

Vu la décision n° 17/2024 relative à l'acquisition d'une pelle compacte à pneus d'occasion en remplacement de la tractopelle Case type 580SM acquise en 2004 ;

Vu la proposition de la société SAS M3 JCB de reprise de la tractopelle pour un montant de 11 000€ TTC

Après avoir entendu l'exposé de son rapporteur M. Daniel DUFAU et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité

D'autoriser la cession d'une tractopelle de 2004 à la société SAS M3 JCB pour un montant de 11 000€ TTC

-D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces concernant la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire.
Gérard NAPIAS

La secrétaire de séance
Sabine CHAMPILOU

